

Adresse de la société populaire de Valencay (Indre), lors de la séance du 5 frimaire an III (25 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Valencay (Indre), lors de la séance du 5 frimaire an III (25 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 166-167;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19718_t1_0166_0000_3

Fichier pdf généré le 15/07/2019

la loi et des principes : la société populaire le déclare en état d'opposition, et l'anarchie est proclamée par la désobéissance.

Législateurs, le peuple est las de ces hommes qui n'ont d'autres talens que l'audace, d'autre vertu que l'hypocrisie, d'autre désir que celui du bien d'autrui, et dont l'arrogance a soif de sang et d'autorité.

Votre puissante énergie a abattu la tyrannie, les factions frappées de votre foudre vengeresse n'osent plus lever leurs têtes hideuses, l'atroce calomnie est forcée au silence. Ces hommes dégoûtants de sang et de forfaits sont condamnées à se cacher dans leurs antres perfides, l'honnête homme respire et peut marcher la tête levée, l'époux ne sera plus arraché inhumainement d'entre les bras d'une épouse éplorée, le père ne craindra pas désormais qu'on lui enlève ses enfants, pour les traîner injustement au supplice, ceux-ci n'auront plus à redouter la hache d'un licteur toujours prête à frapper les auteurs de leurs jours.

Plus de terreur, plus de proscriptions, que le crime soit impuissant ! Faisons à la patrie le sacrifice de notre ressentiment, défions nous même du penchant que nous pourrions avoir à venger l'humanité trop longtemps outragée.

Appellons le règne de la vertu, celui de la justice, le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, que l'adresse au peuple français soit au milieu de nous le fanal de notre conduite et la garantie des principes de notre gouvernement salulaire et victorieux.

Que les aristocrates et les factieux de toutes couleurs soient comprimés par l'activité d'une police où président la probité et les bonnes mœurs.

Que la Convention soit le point de ralliement de tous les Français, qu'aucune secte ne puisse s'élever à coté d'elle, que quiconque oseroit provoquer le mépris, l'avilissement et la rébellion, ne puisse le faire sans encourir la vengeance des lois.

Que la représentation nationale donne au peuple français des magistrats dignes de son choix, des magistrats qui par leurs talens, leur zèle méritent la confiance et le respect public. Des magistrats qui en marchant sous la bannière des lois, fassent aimer la Convention, en répandant sur la masse du peuple le baume de ses bienfaits, et les douceurs du régime républicain : que les citoyens s'assemblent paisiblement, mais pour se nourrir de la mienne de l'instruction, afin de seconder par un civisme unanime le mouvement qui doit porter l'harmonie dans tous les parties de la République.

Que le commerce reprenne son premier lustre, que les arts et les sciences sortent des cachots, et que par une magnificence de vertu, ils pardonnent à l'ignorance crasse qui les avoit opprimés, pour régner, qu'une puissante organisation de l'instruction publique transmette à nos enfants et à nos arrières-neveux le génie de la grâce et les vertus des romains.

Tel est, tel est le vœu des citoyens d'Orbec. Tel est le vœu de tous les français républicains.

Représentans, continués, achevés votre ouvrage et ce vœu sera entièrement rempli, vos

noms, vos actions iront à l'immortalité, les siècles présents et futurs vous couronneront des palmes de la reconnaissance, les nations dans l'étonnement vous admireront.

Les Français auront une patrie et vous en serez les pères.

Suivent 184 signatures.

26

Les citoyens de la société populaire de Valençay, département de l'Indre, félicitent la Convention nationale sur les grands principes contenus dans son Adresse au peuple français. Ils lui témoignent leur reconnaissance pour avoir anéanti l'affreux système de la tyrannie et ramené le règne des hommes libres, celui de la justice et des vertus. Ils l'invitent à rester à son poste, à se maintenir dans cette attitude imposante, qui, en terrassant les fripons et les intrigans, protège les patriotes probes et vertueux, et à ne jamais souffrir qu'aucune autorité, aucune fraction du peuple ne rivalise avec la représentation nationale, à laquelle ils seront inviolablement attachés. Ces citoyens annoncent à la Convention qu'ils viennent de lui faire envoi de la somme de 762 l. 10 s., provenant d'une souscription faite dans leur sein pour contribuer à la construction d'un vaisseau.

Mention honorable, insertion au bulletin (73).

[La société populaire de Valençay à la Convention nationale, Valençay, le 12 brumaire an III] (74)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Citoyen,

Le jour de la justice et de l'humanité éclaire présentement la République; les ombres de la Terreur fuyent sur nos ennemis.

Législateurs, gouvernés vous-mêmes, nulle section du peuple, nulle société quelque fameuse qu'elle soit par les services, ne doit rivaliser votre autorité, si elle le faisoit elle deviendroit coupable.

Nous ne pourrions que faiblement vous exprimer le transport de joie et de reconnaissance, qu'a excité parmi nous, l'adresse sublime que vous venés de faire au peuple français; les principes sacrés et immortels qui y sont tracés, étoient dans tous nos cœurs mais ils y avoient été comprimés.

Qu'ils viennent maintenant ces audacieux, ces intrigans qui sous les dehors du patriotisme, couvrent la tyrannie et le crime, qu'ils se présentent les continuateurs du tiran que vous avés

(73) P.-V., L, 99.

(74) C 327 (2), pl. 1443, p. 11.

abattu, nous leur apprendront que la terreur n'est plus à l'ordre du jour.

Législateurs, achevés votre sublime ouvrage, fondés la République sur les bases inébranlables de la vérité et de la raison, que le crime soit puni, que la vertu soit honorée, que les fripons soyent flétris, que les bons citoyens respirent et que la patrie souriant à l'union intime de ses enfans, appelle tous les français au bonheur d'être frères, nous respectons les loix, nous sommes entièrement dévoués à la Représentation nationale, seul centre de gouvernement, seul point de ralliement de tous les amis de l'ordre et de la prospérité publique.

Les citoyens qui composent cette société se sont jusqu'à ce jour rendus utiles à la patrie autant qu'il leur a été possible, tant par leur désir qu'autrement, ils ont ouvert entre eux une souscription pour l'armement d'un vaisseau.

Cette souscription a produit la somme de sept cent soixante deux livres dix sols, ils vous la font passer espérant que vous voudrés bien recevoir cette petite offrande.

Salut et fraternité.

Suivent 21 signatures.

[La société populaire de Valençay au président de la Convention nationale, Valençay, le 17 brumaire an III] (75)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Citoyen,

Tu trouveras ci-inclus une adresse à la Convention avec une quittance du directeur du bureau de la poste de Valençay d'une somme de sept cent soixante deux livres dix sols, compris le port de ladite somme. Tu voudras bien faire agréer cette petite somme pour contribuer à l'armement d'un vaisseau à la Convention, tu rendras service à notre société.

Salut et fraternité.

*Signé, PICARD,
huissier membre de ladite société.*

[Le directeur des postes du bureau de Valençay, Valençay, le 17 brumaire an III] (76)

Envoy du 17 brumaire, l'an 3^{ème} de la République française une et indivisible.

Je soussigné directeur des postes, reconnais avoir reçu des citoyens de la société populaire de Vallançay, la somme de sept cent vingt six livres pour être remis à la Convention à Paris. Je promets de la faire passer par les premiers ordinaires au bureau où elle doit être payée, franche de port, le droit de port qui étoit dû, ayant été perçu.

A Vallançay, le 17 brumaire l'an 3^{ème} de la République française une et indivisible.

Signé, MOREAU.

(75) C 327 (2), pl. 1443, p. 9².

(76) C 327 (2), pl. 1443, p. 10.

27

Des citoyens membres de la société populaire d'Orléans [Loiret] félicitent la Convention nationale sur les mesures sages et énergiques qu'elle a prises pour ramener l'ordre dans le moment où les malveillans sembloient faire craindre la guerre civile. Ils l'invitent à ne pas confondre les bons avec les méchants, à punir sévèrement les uns, et à protéger les autres.

Mention honorable, insertion au bulletin (77).

[Les citoyens de la société populaire d'Orléans à la Convention nationale, Orléans, le 25 brumaire an III] (78)

Citoyens représentans,

Des événements sembloient annoncer la guerre civile, les comités de gouvernement prennent des mesures sages et vigoureuses pour rétablir l'ordre et la tranquillité dans une commune qui tant de fois a mérité de la Patrie; et grâce à vos soins paternels la chose publique a été sauvée.

Oui, Législateurs, nous sommes convaincus de votre décret pour les sociétés populaires: ce quelles ont fait de grand et de sublime pour la Révolution ne sortira jamais de notre mémoire, et vous ne ferez pas expier à une société en masse les crimes de quelques individus.

Épurez celles qui voudroient s'élever au-dessus du gouvernement, faites triompher la justice, séparez le crime d'avec la vertu; jamais l'intrigue ne put s'allier à la bonne foi; développez sur les coupables toute l'énergie dans vous êtes susceptibles. Ce grand exemple de sévérité ralliera tous les français aux vrais principes que nous aurons tous de défendre jusqu'à la mort.

Vive la République.

Vive la Convention nationale.

Suivent 72 signatures.

28

Les membres composant le conseil-général de la commune de Réalville, district de Montauban, département du Lot, félicitent la Convention sur son adresse au peuple français, qu'ils regardent comme le soleil de la justice qui vient de luire sur eux et sur toute la France; ils emploient leurs premiers momens de liberté pour crier à bas tous les intrigans, vive la Convention! Ils félicitent aussi la Convention d'avoir décerné les honneurs du Panthéon à l'immortel J.-J. Rousseau.

(77) P.-V., L, 99-100.

(78) C 328 (2), pl. 1455, p. 11. *Bull.*, 6 frim. (suppl.).